

# Conditions d'inscription pour les candidats étalons reproducteurs à l'Expertise du BWP 2025

## Où et Quand ?

### Première phase: Expertise vétérinaire

Date: du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre 2024 (= la date limite d'inscription pour l'expertise 2025)

Lieu: Faculté de médecine vétérinaire RUG, Merelbeke.

### Deuxième phase : Candidats étalons reproducteurs de 3 ans: présentation à la main sur sol dur et meuble - saut en liberté (option obstacle) – mouvements en liberté et évaluation à la longe (option dressage)

Dates:

- du 8 à 10 janvier 2025 (candidats option obstacle)
- le 8 et 9 janvier 2025 (candidats option dressage)
- le 10 janvier 2025 BWP Stallion Auction
- le 11 janvier 2025 1<sup>ste</sup> manche Belgian Stallion Competition

Lieu: Azelhof, Lier

### Troisième phase : Évaluation du modèle et des allures des candidats étalons reproducteurs âgés de 4 à 8 ans et évaluation des aptitudes sous la selle des candidats étalons reproducteurs de 3 à 8 ans à l'obstacle ou en dressage.

Dates:

- du 6 au 8 mars 2025 (candidats option obstacle)
- le 6 et 7 mars 2025 (candidats option dressage)
- le 8 mars 2025 Finale Belgian Stallion Competition

Lieu: Azelhof, Lier

## Quels étalons peuvent s'inscrire?

### Les étalons qui répondent aux critères suivants :

- ° Seuls les étalons ayant reçu un avis favorable pour l'examen vétérinaire peuvent être inscrits à la deuxième/troisième phase de l'expertise des étalons BWP. Les informations concernant la première phase se trouvent ci-dessous.
- ° Avoir 3 ans au minimum l'année de l'expertise (être né en 2022).
- ° Compter au moins 4 générations de parents reconnus et enregistrés au BWP, à prouver à l'aide d'un certificat d'origines officiel. Pour les étalons inscrits à la naissance au BWP qui ont atteint l'âge de 8 ans ou plus (nés avant 2018) l'année de l'expertise, la 4<sup>ème</sup> génération ne doit pas être entièrement reconnue et enregistrée.
- ° Être inscrit à la naissance dans l'un des stud-books membre de la WBFSH ou dans l'un des stud-books du "Pur-sang Anglais" ou de l' "Anglo-Arabe" de l'Union Européenne ou des États Unies.
- ° **Avis obligatoire des performances sportives pour les étalons de 9 ans et plus :**  
Pour tous les candidats étalons reproducteurs non-pur-sang de 9 ans et plus (nés avant 2017) et pour tous les candidats étalons reproducteurs pur-sang de 9 ans et plus (nés avant 2017), un avis concernant les performances sportives doit être demandé. Il appartient au responsable du candidat étalon reproducteur de faire cette demande, et la réponse sera remise à cette même personne. Un aperçu officiel et détaillé des performances (de l'étalon ou de ses produits) doit accompagner la demande. La demande sera examinée par un comité composé de la commission du Stud-book et des membres du Jury des

étalons. Le cadre de référence qui sera utilisé pour évaluer les résultats est joint au règlement de l'expertise. Veuillez nous faire parvenir vos demandes avant le 10 novembre 2024 au secrétariat.

Les étalons qui ne répondent pas aux exigences par rapport au stud-book d'origine, peuvent s'inscrire à condition qu'ils aient reçu un avis favorable de la commission compétente.

L'inscription des étalons qui répondent aux exigences, ne peut être prise en compte que si la personne qui effectue cette inscription est membre du Belgian Warmblood.

### **Comment s'inscrire ?**

L'inscription ne sera valable que si le dossier d'inscription est en possession du secrétariat du BWP le **15 NOVEMBRE 2024 au plus tard**.

Tant l'inscription que la demande d'un avis doivent être envoyées au secrétariat du BWP, Waversebaan 99, 3050 Oud-Heverlee ou par e-mail à [info@bwp.be](mailto:info@bwp.be).

### ***Le dossier d'inscription doit comprendre les éléments suivants :***

1. Une photocopie du certificat d'origines (pedigree) et du signalement (description écrite et graphique). Le numéro de puce, la date de naissance, la robe et le nom de l'éleveur doivent aussi être mentionnés.
2. La check-list complétée. Vous pouvez la télécharger sur notre site Internet ([www.belgian-wamblood.com](http://www.belgian-wamblood.com)), ou vous pouvez la recevoir auprès du secrétariat du BWP. Précisez sur la check-list l'option dans laquelle l'étalon sera présenté et les informations du présentateur (pour publication dans le catalogue).  
Dans le catalogue sont mentionnées les informations de la lignée maternelle mises à disposition par Hippomundo.  
Si vous avez des informations supplémentaires, celles-ci peuvent être transmises via la check-list.

### ***Le prix de l'expertise :***

Dès réception de l'inscription, une invitation à payer vous sera envoyée. Veuillez mentionner les données de facturation correctes (nom, adresse et éventuellement numéro de TVA) sur la check-list.

Le tarif (indexé), location de boîte comprise.

- \* Étalons de 9 ans et plus - la demande d'avis concernant les performances sportives : 235€
- \* Participation à la 2ième phase :
  - Étalons BWP de 3 ans : 471.25€
  - Étalons non-BWP de 3 ans : 589.00€
- \* Participation à la 3ième phase :
  - Étalons BWP et non-BWP de 3 ans : 353.41€
  - Étalons BWP de 4 à 8 ans : 471.25€
  - Étalons non-BWP de 4 à 8 ans : 589.00€
- \* Évaluation à domicile :
  - Étalons de 9 ans et plus : 589.00€

Pour les évaluations à l'étranger, les frais de déplacement seront facturés.

## DÉTAILS CONCERNANT LA PREMIÈRE PHASE DE L'EXPERTISE

Période: du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre 2024 (= la date limite d'inscription pour l'expertise 2025)

Lieu: Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Gand

**L'inscription pour la première phase, l'examen vétérinaire, est possible du 1er avril au 15 octobre 2024 au plus tard.**

Pour ce faire, vous devez contacter le secrétariat du département de Chirurgie et d'Anesthésie des Animaux de Compagnie de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Gand, Salisburylaan 133, 9820 Merelbeke, au numéro **09/264 76 18** et ce pendant les heures de bureau. Pour les rendez-vous pris après le 15 octobre 2024, un supplément de 150 euros hors TVA par étalon sera prélevé, à l'exception des candidats étalons reproducteurs qui peuvent prouver leur participation à une expertise des étalons d'un stud-book reconnu par le BWP.

Tout changement de rendez-vous pour l'examen vétérinaire, comme par exemple ne présenter que deux étalons au lieu de trois, doit être communiqué à la clinique au moins 3 jours à l'avance en contactant le secrétariat par e-mail via heidi.staelens@ugent.be. À partir de cette année, pour toute annulation d'examen qui n'a pas été annulé au moins 3 jours ouvrables à l'avance, des frais de non-présentation de 150 euros hors TVA seront facturés par étalon non-présent au rendez-vous fixé.

Pour assurer le bon déroulement de l'expertise, les étalons doivent être suffisamment manipulables, présentés sans fers et être accompagnés de leur certificat d'origines (ou d'une copie) pour la vérification de leur identité.

**Veillez également indiquer clairement l'option dressage ou saut d'obstacles.**

## MODIFICATION DU PROGRAMME DE LA DEUXIEME PHASE: il n'y aura plus de reconnaissance de la piste

### - POUR LES CANDIDATS ÉTALONS DE SAUT D'OBSTACLES:

\* 08/01/2025 : arrivée, mesure de la taille et saut en liberté

\* 09/01/2025 : évaluation de la conformation sur terrain dur et mou

avec PROCLAMATION des candidats étalons de saut d'obstacles pour le lendemain

\* 10/01/2025 : - saut en liberté des candidats étalons

Chaque fois après le saut en liberté de 5 étalons, il y aura un tour de piste avec la PROCLAMATION des étalons acceptés pour la troisième phase.

- Belgian Top Stallion Auction

\* 11/01/2025 : première manche du Belgian Stallion Competition

### - POUR LES CANDIDATS ÉTALONS DE DRESSAGE:

\* 08/01/2025 : arrivée, mesure de la taille et mouvement libre.

\* 09/01/2025 : après l'évaluation de la conformation des candidats étalons de saut d'obstacles (dans l'après-midi)

- évaluation de la conformation sur sol dur et mou

- démonstration à la longe

- proclamation des étalons de dressage acceptés pour la troisième phase

## POINTS D'ATTENTION ET NOUVEAUTÉS

- **UNE INSCRIPTION APRÈS LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST POSSIBLE** à condition que le résultat de la première phase est favorable. La première phase doit être achevée au plus tard trois semaines avant l'expertise.

Les étalons inscrits tardivement ne pourront pas être inclus dans le catalogue. Le prix pour une inscription tardive est de 1000 €.

Pour les jeunes candidats étalons reproducteurs achetés après la date limite d'inscription à l'occasion d'une expertise/présélection à l'étranger, les frais d'inscription habituels seront appliqués.

**- ÉVALUATION DES CANDIDATS ÉTALONS ÂGÉS DE 9 ANS ET PLUS:**

Ces étalons seront vus à domicile et ne seront plus présentés lors de la troisième phase.

Si un étalon se trouve à l'étranger, il pourra être vu lors de sa présentation à la Faculté de Médecine Vétérinaire ou des frais de déplacement seront facturés.

**- PARTICIPATION OBLIGATOIRE À LA COMPÉTITION DES ÉTALONS (option obstacle) ET AU TEST D'APTITUDE DE DRESSAGE (option dressage) :**

\* Les candidats étalons reproducteurs option obstacle de quatre à sept ans sont obligés de participer à deux et troisième concours de la compétition d'étalons 2025. Les informations sont disponibles sur le site web :

[www.belgianstallioncompetition.be](http://www.belgianstallioncompetition.be)

Ces étalons ne peuvent pas participer à la finale de la compétition des étalons.

\* Les candidats étalons reproducteurs option dressage de 4 et 5 ans doivent participer à au moins 1 test d'aptitude de dressage pendant l'automne 2024 (à l'âge de 3 ou 4 ans) (les conditions d'inscription sont disponibles sur le site internet du BWP), ou participer au concours de dressage à Bocholt au printemps 2025 (à l'âge de 4 ou 5 ans). Cela ne s'applique pas aux candidats étalons reproducteurs option dressage qui ont déjà été approuvés dans un stud-book reconnu.

\* Le jury des étalons tiendra compte de leurs observations dans leur évaluation.

- **BWP TOP STALLION AUCTION** est accessible aux candidats étalons reproducteurs de 3 ans: on peut toujours contacter le secrétariat du BWP pour plus d'informations à ce sujet.

- Présentation à la main : le présentateur de l'étalon doit porter un casque « safety-cap ».

- Saut en liberté : un seul accompagnateur est accepté en piste. Celui-ci peut se positionner dans le virage avant l'obstacle.

- Contrôle anti-dopage et substances étrangères :

Le présentateur est tenu de signer un document attestant qu'en cas de résultat positif, son étalon ne sera pas accepté et qu'il accepte de payer une amende de 1000 euros et de le voir publié dans la revue EquiTime.

- Vaccinations obligatoires : la grippe et la rhinopneumonie.